

### EN BREF

**Date de lancement Ecoflextra :** 29 octobre 2018  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 247,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 17 684 352  
**Taux de rotation du portefeuille :** 257,48 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>1</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,60 %	13,95 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans des titres de sociétés américaines à grande capitalisation qui tirent profit des thèmes d'innovation structurelle de l'économie.

#### Les principaux titres du Fonds

Microsoft Corp.	4,32 %
Amazon.com Inc.	3,40 %
Alphabet Holding Company Inc.	2,94 %
Apple Inc.	2,28 %
JPMorgan Chase & Co.	2,03 %
UnitedHealth Group Inc.	1,73 %
NextEra Energy Inc.	1,68 %
The Boeing Co.	1,58 %
Broadcom Inc.	1,49 %
Merck & Co. Inc.	1,44 %
<b>Total</b>	<b>22,89 %</b>

**Nombre total de titres :** 116

#### Composition du Fonds

Actions américaines	96,45 %
Actions étrangères	1,66 %
Court terme et autres	0,98 %
Actions canadiennes	0,91 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- vise une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

<sup>1</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 % pour toutes les options de garantie.

**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	<b>Frais de rachat</b>	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe Financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années 5 %	Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe Financier
	3 <sup>e</sup> année 4 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
	4 <sup>e</sup> année 3 %	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années 2 % 7 <sup>e</sup> année et suivantes 0 %	
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Des frais supplémentaires s'appliquent pour la série Rachat garanti et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,60 %	-

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe Financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe Financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe Financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca